

Date: 7 / 06 / 2023

Objet: Fusion au sein du groupe MOBIX

Cher fournisseur, partenaire,

En complément de notre précédente communication, nous souhaitons vous informer sur les détails supplémentaires de l'impact de cette fusion et plus particulièrement sur le flux administratif requis jusqu'à la date de cette fusion (c'est-à-dire fin juin et début juillet 2023).

Par cette note, nous souhaitons vous indiquer comment les bons de commande (PO), les déclarations de demande d'achat (pour les sous-traitants) et les factures doivent être traités afin d'éviter toute erreur dans les approbations et les paiements.

Nous tenons à rappeler le contexte et la raison de cette communication :

Le 01/07/2023, Mobix Remacom NV (0449.839.676) et Mobix Stevens NV (0406.783.851) seront acquises par Mobix Engema NV (0412.783.696).

Le nom Mobix Engema sera simultanément changé en Mobix NV.

Vous trouverez ci-dessous les détails :

Pour les sous-traitants/ PRESTATAIRES DE SERVICES :

- 1) Pour tous les prestations/services jusque dimanche 25/06/2023 (comme décrit dans le contrat de sous-traitance/prestataire de services), l'état d'avancement doit être envoyé au plus tard le lundi 26/06/2023. De cette manière, nous pouvons encore le contrôler et envoyer le bon de commande approuvé en interne à partir de l'ancienne identité Mobix pour le 30/06/2023 au plus tard.

La facturation doit également être envoyée cette fois-ci avant le 1/7/2023 aux adresses mail connues.

Important : ces délais s'appliquent également aux sous-traitants de Mobix Engema. En raison de la fusion, toutes les données doivent être converties dans notre système ERP et toutes les données dans l'ancien environnement doivent également être clôturées pour MOBIX Engema.

- 1) Prestations effectuées à partir du 26/6/2023 ; celles-ci peuvent être préparées et envoyées à la nouvelle entité Mobix NV (0412.783.696), en même temps que les prestations de juillet 2023. L'adresse de facturation devient invoice@mobix.be

Pour les BIENS et la LOCATION :

- 1) Les factures relatives aux livraisons de biens / locations jusqu'au 30/6/2023 sont attendues au plus tard le 5/7/2023 sur les anciennes identités de Mobix, à savoir Mobix Remacom NV (0449.839.676) ; Mobix Stevens NV (0406.783.851) ; Mobix Engema NV (0412.783.696). Celles-ci peuvent encore être envoyées aux adresses e-mail actuelles de ces entités.
- 2) Les factures pour les livraisons à partir du 1er juillet 2023 doivent être adressées à MOBIX NV (0412.783.696).
- 3) En cas de livraisons ultérieures (c'est-à-dire une livraison partielle avant le 1/7 et une livraison partielle après le 1/7), les factures devront être scindées tout en conservant leur numéro de commande original. Veuillez respecter cette règle afin qu'aucune correction ne soit nécessaire.

Livraisons à partir du 01/07 :

Enfin, nous attirons encore une fois votre attention sur le fait qu'il faut être attentif à l'adresse de livraison demandée lors de la réception des commandes (PO) de Mobix NV à partir du 01/07/2023. Les marchandises présentées à une adresse erronée seront refusées. N'oubliez pas d'en informer également vos transporteurs (externes).

Adresses de livraison:

Dépôt -Mechelen : Leuvensesteenweg 443, 2812 Muizen (Mechelen)
Dépôt -Gent : Daniël Kinetstraat 52, 9000 Gent
Dépôt -Halen : Stadsbeemd 1314, 3545 Halen

Données de facturation à partir de 01/07/2023 :

MOBIX NV
Smisstraat 54
2800 Mechelen
0412.783.696
+32 15 21 54 00 (numéro général)

Confirmations de commande: orderconfirmation@mobix.be

Facturation : invoice@mobix.be

Cordialement,

Purchasing & Logistics Manager
Geert Mordant

Chief Executive Officer
David Vanhelfmont
(For Lounoo BV)